

Estampe 1921

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1921)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Estampe 1921.

L'estampe de Giovanni Giacometti, «Femmes à la fontaine», soigneusement reproduite par la maison Fretz frères, vient d'être expédiée à nos membres passifs. MM. les présidents de section, qui l'ont reçue également, sont priés de la mettre aux archives de leurs sections.

Concours pour l'élaboration de projets d'une nouvelle effigie de la pièce de cinq francs.

Le cahier des charges (joint à ce numéro) ne mentionnant pas les noms des membres du jury, nous avons adressé à la Monnaie fédérale la demande de publier aussitôt possible dans la presse les noms des membres du jury du dit concours.

L'article 8 dégageant le département des finances de toute obligation de faire exécuter un projet proposé par le jury, nous avons rendu attentif à notre point de vue quant aux égards dûs au jury et à l'artiste choisi.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

Section vaudoise. Le 18 septembre s'ouvrira au *Musée Arlaud* à Lausanne la 6^e *Exposition de la section vaudoise* de la S. P. S. A. S. Cette manifestation des artistes vaudois restera ouverte jusqu'au 9 octobre.

DIVERS.

L'exposé de Monsieur le professeur *E. Röthlisberger* sur la «*Protection des droits d'auteur des artistes suisses*» sera expédié ces jours-ci à nos membres actifs. Nous espérons qu'ils en feront leur profit puisqu'ils auront maintenant tous les éléments nécessaires pour s'orienter quant aux droits d'auteur en ce qu'ils nous concernent.

Le 30 août s'est ouverte au *Kunsthhaus* de *Zurich* une exposition excessivement intéressante de *tableaux et sculptures du XV^e et XVI^e siècle*. La solennité de l'ouverture a été mentionnée dans tous les journaux. L'exposition durera les deux mois septembre et octobre et mérite incontestablement l'intérêt le plus vif de tous les amis des Beaux-Arts. Un placement très soigné donne à chaque œuvre assez de place pour la faire valoir seule et comme partie ornante de l'ensemble.

Le peintre *Edwin Ganz* à Bruxelles vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold.